

Règlement d'artillerie de côte

Titre(s): Règlement d'artillerie de côte . 1ère partie, Service des bouches à feu . Titre I., Service de la pièce : Approuvé le 19 Juillet 1903

Auteur(s): MINISTERE DE LA GUERRE France

Editeur, producteur: Paris : s. N., 1903

Description matérielle: 1 vol. : oblong ; in-12E

Autres classifications: OUVR